

QUEL ACCOMPAGNEMENT PROPOSER EN CAS DE VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES ?



CONTEXTE

La peur, la culpabilité, l'ambivalence sont caractéristiques des situations de violences entre partenaires. Les patient.e.s n'identifient pas toujours la violence ou la minimisent, ils/elles ont honte et se culpabilisent très souvent. Ils/elles sont encore dans l'espoir que les choses changent. Souvent, ils/elles ne souhaitent pas être la cause de l'éclatement familial et peuvent avoir peur des représailles ou des conséquences d'une révélation.



ATTITUDE RECOMMANDÉE

INFORMER

Informé sur le cycle de la violence est tout à fait productif. L'expliquer favorise, chez le/la patient.e, la prise de conscience de la dynamique relationnelle dans laquelle il/elle s'inscrit et l'aide à se centrer sur soi en vue d'initier un changement de la situation.



OUTIL

Les violences entre partenaires surviennent rarement de manière ponctuelle, elles ont tendance à devenir chroniques. Les deux partenaires sont alors impliqués dans un cycle qui est fréquemment observé et qui comporte quatre moments-clés :

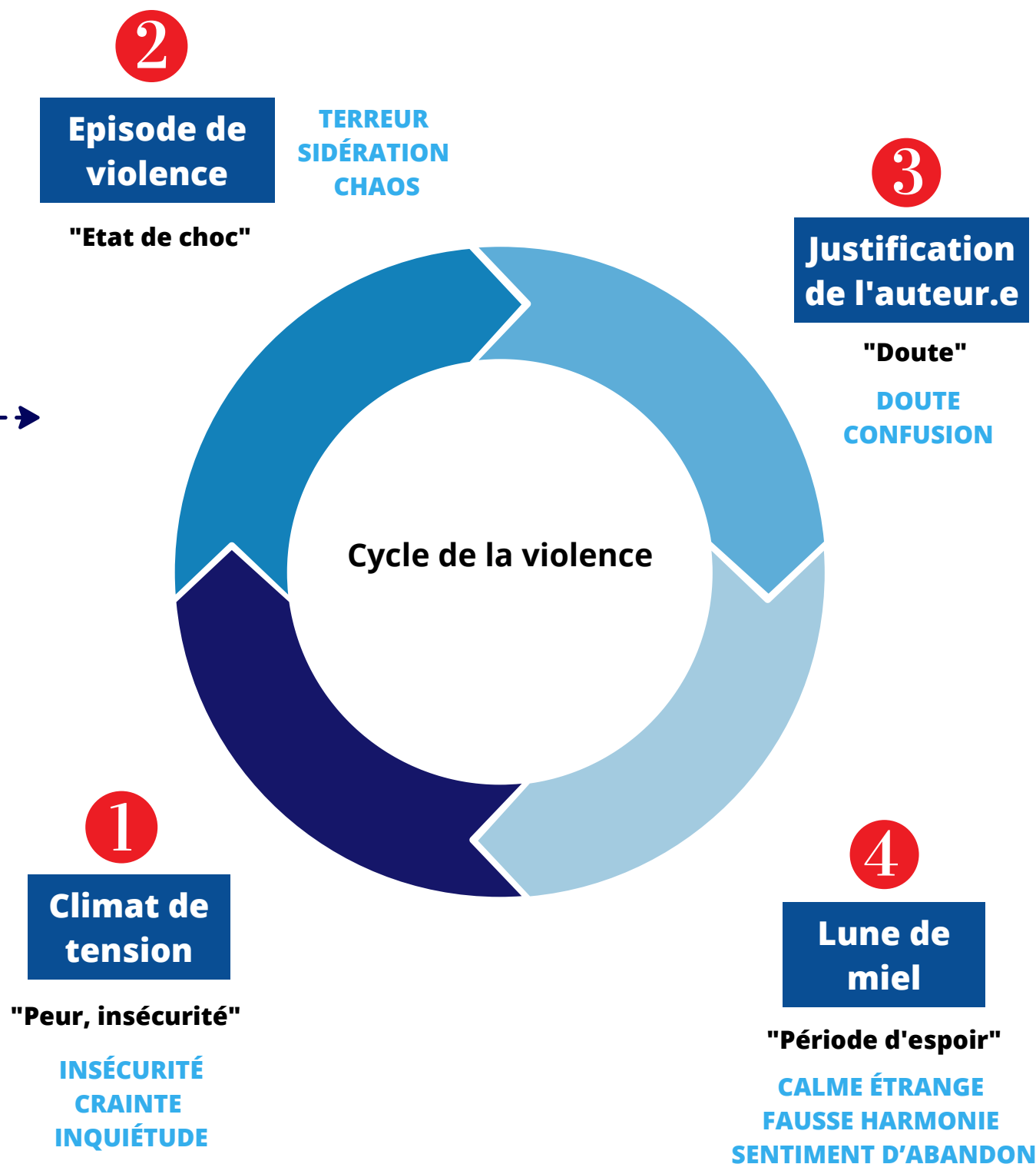
- 1 Une période caractérisée par **des tensions entre les partenaires** (hyper-contrôle, lourds silences, bouderie...) qui s'accroissent progressivement, créant un **climat de peur et d'insécurité** au sein de la cellule familiale. La personne victime tente de satisfaire au mieux les desideratas de son/sa partenaire.
- 2 **L'épisode de violences** psychologiques, physiques et/ou sexuelles qui place la personne victime et sa famille en **état de choc assorti d'un sentiment de colère ou de tristesse**. C'est souvent lors d'une de ces « crises » que ces violences sont révélées au monde extérieur et notamment au médecin généraliste. C'est en effet à cette occasion que l'aide de tiers est fréquemment demandée ou autorisée.
- 3 La « **justification** » de l'auteur.e qui tente d'expliquer ses actes en reportant la responsabilité sur son/sa partenaire. Il tente de rendre « acceptable » la portée de ses comportements et d'éviter ainsi d'en assumer les conséquences. Cette stratégie de justification peut prendre des colorations différentes : « C'est de ta faute », « Tu m'as provoqué », « J'ai eu une enfance malheureuse »... A terme, **elle vise à banaliser ou normaliser les violences** auxquelles l'auteur a recours. De son côté, la personne victime développe souvent des **sentiments complémentaires de culpabilité**.
- 4 La « **lune de miel** » ou la phase d'amour et de pardon pendant laquelle l'auteur.e de violences se montre particulièrement attentionné.e. C'est une **période d'espoir** qui permet au système familial de se maintenir.

Les partenaires deviennent comme **dépendants de ce cercle vicieux**, les moments d'accalmie et de réconciliation étant de plus en plus rares. Il ne s'agit donc pas de la simple dispute de couple, comme le déclarent certaines personnes concernées, mais **d'un processus relationnel** fonctionnant à la manière d'un **engrenage** qui, une fois mis en place, produit les conditions de son maintien.

FICHE PRATIQUE INFORMER

OUTIL D'AIDE À LA PRATIQUE LE CYCLE DE LA VIOLENCE

ET VÉCU DE L'ENFANT



D'après Walker, "Le cycle de la violence", 2000

Référentiel à destination des professionnels de santé - "Violences au sein du couple : les enfants en souffrance", 2017